

- *Aux élus CSE/ CSSCT
- *Aux Secrétaires de syndicats
- *Aux membres de la CE de l'UD
- *Au collectif formation

Chambéry, mardi 10 juin 2025

ASC- Activités Sociales et Culturelles du CSE
Du mercredi 24 au vendredi 26 septembre 2025
À Chambéry dans les locaux de l'UD

Cher·e·s Camarades,

L'UD Savoie vous propose une formation sur les Activités Sociales et Culturelles du CSE (ASC). Celui-ci est complémentaire au cursus de formation des élus du CSE (*CSE-prise de mandat ECO et CSE Santé Sécurité et Conditions de Travail*).

Ce stage vous permettra de voir comment un élu CSE peut être au service d'une stratégie syndicale revendicative sur les questions culturelles et sociales à partir de la réalité du travail.

Vous aurez une approche syndicale, juridique et militante des activités afférentes à ces missions qui doivent contribuer à proposer et à réaliser des activités sociales et culturelles qui participent à l'émancipation et l'épanouissement des salariés.

Population syndicale concernée : Les élus CGT du Comité Social et Economique

Prérequis : * la formation CSE – Prise de mandat. * Participer à la vie de la CGT/Niveau 1

Thème 1 L'élaboration du projet CGT d'Activités Sociales et Culturelles	Thème 2 Le financement des Activités Sociales et Culturelles	Thème 3 La démarche syndicale et le fonctionnement du CSE sur les questions d'ASC
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

➔ Merci de vous inscrire en retournant très rapidement la fiche d'inscription. **Les fiches d'inscription contiennent des informations différentes propres à chaque stage (coût), merci d'utiliser la bonne fiche.**



➔ Attention votre demande de congé éducation auprès de l'employeur est à **déposer avant le vendredi 22 août 2025.**

L'inscription est prise en compte à la réception de la fiche d'inscription remplie et validé par votre syndicat.

Fraternelles salutations.

La Responsable Formation Syndicale Savoie,
Isabelle PONTUS
isabelle@cgtsavoie.org





Stage Pratique de 3 jours

Population syndicale concernée :
Les élus CGT du Comité Social et Economique

Prérequis :
*la formation CSE – Prise de mandat.
*Participer à la vie de la CGT/ Niveau 1

Évaluations prévues :
*Évaluations formatives au cours de la formation,
*Évaluation sommatives et estimative à l'issue de chaque journée et à l'issue de la formation.

Feuille d'émargement par journée de présence.

Attestation d'assiduité fournie en fin de formation.

L'organisateur de la formation pourra établir des devis pour la facturation des frais pédagogiques, de repas et de déplacement aux CSE quand cela est prévu dans leurs règles de fonctionnement.

Sinon le syndicat s'engage à régler les frais fixes (pédagogiques et restauration) d'un montant de 30,50 €/jour/stagiaire et les éventuels frais de route des stagiaires

Pour plus de renseignements contacter la Responsable de formation de l'UD Savoie.

Isabelle PONTIUS
→ isabelle@cgtsavoie.org
→ 06 15 16 03 68

ASC-Activités Sociales et Culturelles du CSE

Le but visé par la CGT est que les élus au CSE dans les entreprises qui sont au service d'une stratégie syndicale revendicative prennent en compte tous les enjeux revendicatifs sur les questions culturelles et sociales à partir de la réalité du travail.

Cela passe par une prise en compte plus efficace du travail des salariés, de l'organisation du travail pour construire un projet avec les salariés sur les questions culturelles et sociales.

L'OBJECTIF DE FORMATION

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir au moins 2 actions qu'ils prévoient d'entreprendre dans leur entreprise dans le cadre de leurs missions d'élus au Comité Social et Economique pour élaborer des activités sociales et culturelles qui soient source d'émancipation pour les travailleurs, avec la démarche CGT.

LES THÈMES ABORDÉS :

- *Les principes d'un projet social et culturel CGT.
- *Les propositions CGT pour améliorer les pratiques actuelles.
- *Les mutualisations inter-entreprises.
- *Les règles de présentation d'un budget.
- *La subvention des Activités Sociales et culturelles.
- *Les règles de participation des ayants droits à une activité, le Quotient Familial.
- *L'implication du syndicat CGT et des salariés pour construire le projet et le budget.
- *Les règles et le fonctionnement du CSE sur les questions d'activités sociales et culturelles.
- *L'adoption d'une proposition d'activité par le syndicat et le CSE.